

Éthique et collaboration avec les communautés autochtones : la pratique ethnographique et les angles morts de la bureaucratie de la recherche

Émile Duchesne

Volume 6, numéro 3-4, 2023

Numéro hors-thème & AMM
Open Issue & MAID

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1108014ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1108014ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Programmes de bioéthique, École de santé publique de l'Université de
Montréal

ISSN

2561-4665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Duchesne, É. (2023). Éthique et collaboration avec les communautés autochtones : la pratique ethnographique et les angles morts de la bureaucratie de la recherche. *Canadian Journal of Bioethics / Revue canadienne de bioéthique*, 6(3-4), 146–151. <https://doi.org/10.7202/1108014ar>

Résumé de l'article

L'engouement pour la recherche en contexte autochtone a fait en sorte que des balises formelles ont été implantées pour encadrer la venue des chercheurs dans les communautés. Bien que bienvenue, cette implantation ne s'est pas faite sans une bureaucratisation accrue des relations de recherche. Il appert que de nombreuses communautés autochtones, dont les ressources sont limitées, ne sont pas bien outillées pour faire face aux impératifs administratifs préconisés par les protocoles en recherche autochtone. Partant d'expériences de recherche anthropologique de terrain en contexte innu, le présent article montre comment des relations de recherche respectueuses ont pu être implantées en dehors du cadre bureaucratique et administratif généralement préconisé par les protocoles de recherche. Le cœur de cette démarche se situe dans la participation radicale du chercheur à la vie sociale et plus particulièrement à la prise au sérieux des prémisses de socialité des personnes avec qui il travaille. L'erreur serait de penser que cette démarche de collaboration se situe dans l'informalité : elle se situe plutôt dans un cadre éminemment formel qui correspond aux critères et valeurs des collaborateurs autochtones du chercheur.

© Émile Duchesne, 2023



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

TÉMOIGNAGE / PERSPECTIVE

Éthique et collaboration avec les communautés autochtones : la pratique ethnographique et les angles morts de la bureaucratie de la recherche

Émile Duchesne^a

Résumé

L'engouement pour la recherche en contexte autochtone a fait en sorte que des balises formelles ont été implantées pour encadrer la venue des chercheurs dans les communautés. Bien que bienvenue, cette implantation ne s'est pas faite sans une bureaucratisation accrue des relations de recherche. Il appert que de nombreuses communautés autochtones, dont les ressources sont limitées, ne sont pas bien outillées pour faire face aux impératifs administratifs préconisés par les protocoles en recherche autochtone. Partant d'expériences de recherche anthropologique de terrain en contexte innu, le présent article montre comment des relations de recherche respectueuses ont pu être implantées en dehors du cadre bureaucratique et administratif généralement préconisé par les protocoles de recherche. Le cœur de cette démarche se situe dans la participation radicale du chercheur à la vie sociale et plus particulièrement à la prise au sérieux des prémisses de socialité des personnes avec qui il travaille. L'erreur serait de penser que cette démarche de collaboration se situe dans l'informalité : elle se situe plutôt dans un cadre éminemment formel qui correspond aux critères et valeurs des collaborateurs autochtones du chercheur.

Mots-clés

autochtone, ethnographie, éthique, collaboration, Innu, terrain, entrevue

Abstract

The enthusiasm for research in an Indigenous context has led to the introduction of formal guidelines for researchers to visit communities. While welcome, this has not been achieved without increased bureaucratization of research relationships. It appears that many Indigenous communities, with their limited resources, are ill-equipped to deal with the administrative imperatives of Indigenous research protocols. Based on the experiences of anthropological field research in the Innu context, this article shows how respectful research relationships could be established outside the bureaucratic and administrative framework generally advocated by research protocols. The heart of this approach lies in the researcher's radical participation in social life, and more specifically in taking seriously the social premises of the people with whom he works. The mistake would be to think that this collaborative approach is situated in informality: rather, it takes place within an eminently formal framework that corresponds to the criteria and values of the researcher's Indigenous collaborators.

Keywords

Indigenous, ethnography, ethics, collaboration, Innu, field, interview

Affiliations

^a Department of Anthropology, McGill University, Montréal, Québec, Canada

Correspondance / Correspondence: Émile Duchesne, emile.duchesne2@gmail.com

INTRODUCTION

Je mène des recherches en anthropologie depuis 2015 chez les Innus de Unamen Shipu, une communauté autochtone de la Basse-Côte-Nord au Québec. Ma méthode privilégiée est la recherche ethnographique. Concrètement, je réside pendant de longues périodes dans la communauté pour partager le quotidien des gens. Aussi, je participe à des expéditions de chasse de plusieurs semaines sur le territoire. La pratique ethnographique implique généralement une participation radicale à la vie sociale des personnes avec qui l'anthropologue travaille. Dans mon cas, cette expérience immersive permet de comprendre de l'intérieur le point de vue des Innus sur des sujets tels que leur cosmologie, le rapport aux animaux, l'histoire, etc. Mes apprentissages orientent les questions que je pose lors des entrevues avec mes collaborateurs qui sont, pour la plupart, des aînés unilingues détenteurs de savoirs. Ce genre de recherche de terrain ne peut être réalisée sans une approbation éthique d'une instance universitaire et une reconnaissance institutionnelle par la communauté d'accueil. Il s'agit là d'un impératif dicté par les universités, les organismes subventionnaires du gouvernement fédéral canadien (1) et l'Association des Premières Nations du Québec et du Labrador (2).

La recherche autochtone jouit actuellement d'un engouement pratiquement sans précédent. Certaines communautés autochtones voient débarquer un nombre impressionnant d'équipes de recherche sur leur territoire. Cet afflux dépasse bien souvent les capacités d'accueil des communautés, de sorte que des mécanismes internes doivent être mis en place pour les encadrer. La situation actuelle n'est pas si loin de ce que Vine Deloria décrivait dans son célèbre essai de 1969, *Custer Died for Your Sins* : « Every summer when school is out a veritable stream of immigrants head into Indian country. [...] From every rock and cranny in the East they emerge, as if responding to some primeval fertility rite, and flock to the reservations. 'They' are the anthropologists » (3, p.78). À cela, aujourd'hui, on pourrait ajouter les géographes, les historiens, les biologistes, les sociologues, les chercheurs en santé, etc. qui sont de plus en plus nombreux à faire de la recherche en contexte autochtone. La prolifération de ce genre de recherches et l'imposition de balises éthiques pour les encadrer ne se sont toutefois pas faites sans une certaine bureaucratisation des relations de recherche : les formulaires, les protocoles et les demandes administratives sont plus nombreuses que jamais et ce pour tous les acteurs de la recherche, y compris pour les

autochtones (4). D'ailleurs, les communautés autochtones ne sont pas toutes outillées de la même façon pour faire face à ces nouvelles réalités. Cet article montre les défis de réaliser une recherche avec une communauté autochtone qui dispose de peu de moyens administratifs pour accueillir des chercheurs. L'argument principal est que le fondement d'une bonne collaboration se situe non pas dans les protocoles bureaucratiques mais dans la capacité du chercheur à agir dans le respect des prémisses de socialités qui sont propres aux collectivités avec lesquelles il travaille.

LA PLACE DES CHERCHEURS DANS UNE COMMUNAUTÉ INNUE

L'isolement et les faibles ressources de la communauté d'Unamen Shipu ont fait en sorte que la communauté n'a pas vécu l'afflux de chercheurs que d'autres communautés vivent actuellement. En effet, comme la communauté n'est pas reliée au réseau routier, il est difficile de s'y rendre sans connaître préalablement des personnes sur place. De même, l'absence d'une politique locale pour encadrer les activités de recherches fait probablement que les demandes de recherches ne font peut-être pas toute l'objet d'un suivi. La situation n'a pas toujours été ainsi, car de nombreux anthropologues ont visité la communauté depuis les années 1970 : on peut penser à des chercheurs bien connus dans ma discipline tels que Rémi Savard, Paul Charest, Sylvie Vincent, Peter Armitage et de nombreux autres encore. En 2003, l'anthropologue Denis Gagnon, à la suite d'une recherche ethnographique à Unamen Shipu, notait que cette communauté « est la collectivité innue la plus étudiée et la plus visitée par les anthropologues. On peut même parler d'une certaine saturation de chercheurs dans cette communauté » (5, p.248). La communauté d'Unamen Shipu est particulière car virtuellement tous ses membres parlent la langue innue au quotidien (6). L'isolement de la communauté a également fait en sorte que la chasse, la pêche et la cueillette y prennent une plus grande importance qu'ailleurs. En cela, il s'agit d'une communauté idéale pour étudier la culture traditionnelle innue et ses expressions contemporaines, d'où cet important afflux d'anthropologues depuis les années 1970. Cependant, dans les dernières années, la communauté fut pratiquement désertée par les chercheurs. Depuis que je la fréquente, je n'ai pas eu conscience d'autres anthropologues qui l'aient visité : il y en a peut-être eu, mais on ne m'en a pas parlé. Par contre, j'ai eu conscience que des chercheurs ont fréquenté Unamen Shipu pour des projets de recherche mis en œuvre par l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), Santé Canada ou avec l'école de la communauté. J'ai cependant rencontré beaucoup de journalistes, cinéastes et artistes qui fréquentaient la communauté pour leur travail. Mais pas d'anthropologues. Bref, malgré un passé récent où les chercheurs abondaient dans cette communauté, il est difficile de parler aujourd'hui d'une saturation comme le faisait Gagnon il y a 20 ans. En cela, la situation d'Unamen Shipu est différente de celle des autres communautés autochtones situées plus au Sud. À cet égard, l'anecdote qui suit est parlante.

En 2018, je participais à un colloque sur les méthodes collaboratives en recherche autochtone au congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) à l'Université du Québec à Chicoutimi. J'étais accompagné de mon ami Normand Junior Bellefleur, alors élu au conseil de bande de sa communauté, pour présenter un projet de transmission culturelle que nous souhaitions mettre sur pied. Le projet consistait essentiellement à organiser une expédition sur le territoire avec des jeunes et des aînés afin de favoriser la transmission de savoir reliées au canot et aux portages, ce que nous avons fait l'automne suivant le colloque. Beaucoup de participants, non autochtones pour la plupart, décriaient l'afflux trop important de chercheurs dans les communautés autochtones. Certains ont avancé des chiffres : telle communauté aurait reçu plus de 70 demandes de recherche l'année dernière. À mesure que les témoignages s'accumulaient, mon ami Junior décide de prendre la parole : « J'entends dire qu'il y a trop de chercheurs dans les communautés autochtones et qu'on ne sait plus quoi en faire. Pouvez-vous m'expliquer alors pourquoi alors personne ne vient nous voir à Unamen Shipu? Pourtant on n'est pas méchant! ». Son intervention en a fait rire plusieurs – c'était d'ailleurs l'intention principale de Junior – mais il n'a pas vraiment reçu de réponse à son interrogation. Tout cela pour dire qu'au Québec, il y a des communautés autochtones qui reçoivent un nombre démesuré de demandes de recherche et d'autres qui n'en reçoivent pratiquement pas. Les premières sont généralement très organisées et ont des comités qui encadrent la venue des chercheurs. Pour les secondes, on adopte généralement une attitude de cas par cas mais souvent, leurs moyens limités – au point de vue financier, institutionnel et des ressources humaines – font en sorte qu'ils ne peuvent faire autrement.

Mon expérience avec la communauté d'Unamen Shipu me fait dire qu'il est difficile pour un chercheur d'obtenir l'encadrement institutionnel qui est souvent demandé par les protocoles et les comités d'éthique lorsque les communautés ont peu de moyens pour le faire. Je me souviens encore des démarches préalables à ma recherche de maîtrise (7). J'avais alors demandé à rencontrer un élu du conseil de bande pour parler de ma recherche. Il avait fallu que j'insiste un peu pour qu'il accepte de me rencontrer. Je lui explique mon projet brièvement en lui expliquant que je dois avoir l'accord de la communauté. Il me questionne alors : « J'ai entendu dire que tu restais chez telle personne. J'ai aussi vu que tu avais des amis ici... Alors je ne comprends pas ce que je peux faire de plus pour toi ». Je me fais un peu plus clair : je dois seulement avoir une personne qui atteste que ma présence est autorisée. L'élu rit un peu et me dit finalement qu'il n'y a pas de problème. Chez les Innus et les peuples algonquiens en général, il n'est pas bien vu de se mêler des affaires des autres car l'autonomie personnelle y est grandement valorisée (8-10). Alors si des gens me parlent et participent à ma recherche, qui est-on pour les empêcher de le faire? La situation aurait peut-être été différente si j'avais été un travailleur d'Hydro-Québec, un garde-chasse ou un autre représentant de la société coloniale auxquels les Innus préfèrent ne pas avoir à faire affaire. Il faut aussi dire que la communauté d'Unamen Shipu dispose de moyens financiers limités, surtout lorsqu'on la compare à d'autres communautés autochtones qui ont signé d'importantes ententes avec les gouvernements et des compagnies privées. D'autre part, les employés du conseil de bande sont peu nombreux et souvent débordés par d'autres tâches plus importantes que d'encadrer un chercheur.

Bref, je n'expose pas ce contexte pour me dédouaner de mes responsabilités éthiques avec la communauté. Je souhaite plutôt exposer les défis auxquels j'ai dû faire face pour remplir les exigences fixées par le comité d'éthique de mon université, exigences qui sont elles-mêmes basées sur les protocoles de l'APNQL et des organismes subventionnaires. Mis à part les dispositions sur le consentement libre préalable et éclairé qui sont applicables à toutes les entrevues faites par un chercheur, il était aussi demandé de faire approuver une demande de recherche par une institution communautaire reconnue. C'est pourquoi, pour ma recherche doctorale, j'ai ratifié une entente de recherche avec le directeur général de la communauté avec l'accord du chef qui a été informé du processus et qui a accepté de déléguer la ratification au directeur général. L'entente explique brièvement mon projet, mes méthodes et mon financement et évoque mes responsabilités envers la communauté : assurer le consentement des participants, écouter les recommandations du conseil de bande et des aînés, interdire l'utilisation commerciale des données, mais surtout rendre disponibles les données et les résultats de la recherche à la communauté et aux participants. Bien que l'aspect légal et formel de ce genre d'entente soit important, il n'en demeure pas moins que le cœur d'une collaboration réussie ne se situe pas dans ce genre d'ententes, qui ne devraient jamais être vues comme une fin en soi. En effet, il me semble plutôt qu'une collaboration réussie trouve sa source dans la construction d'une relation de confiance qui prend sa source dans le respect des formes locales de socialité,

LES DIFFÉRENTES NUANCES DE LA RECHERCHE COLLABORATIVE

Bien que les protocoles de recherches comme ceux de l'APNQL ou l'Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (1; EPTC2), stipulent qu'il est préférable de faire une recherche dite collaborative, j'ai jugé que je n'avais pas les moyens pour le faire. Par recherche collaborative, on entend généralement que le sujet de la recherche est décidé par les autorités des communautés et qu'un processus de suivi formel soit engagé entre la communauté et le chercheur. Implicitement, la recherche doit répondre à un besoin concret. Pourquoi est-ce que j'affirme que je n'avais pas les moyens de faire ce genre de projet? Premièrement, aucun employé ou élu du conseil de bande n'avait l'espace nécessaire dans son agenda pour assurer un suivi de mes activités. D'autre part, je ne voulais pas non plus imposer du travail supplémentaire non payé à des gens qui sont déjà fort occupés. Il aurait toujours été possible de créer un comité de suivi, mais je vois mal comment un tel comité aurait pu fonctionner à long terme sans que les gens soient compensés financièrement ou autrement pour leur implication. Pour que ce genre de démarche puisse fonctionner, il me semble qu'il faut soit que la communauté dispose des ressources pour le faire, soit que le chercheur les fournisse. Or, en tant qu'étudiant au doctorat, je ne disposais pas de ressources financières suffisantes pour faire vivre un comité de suivi et la communauté n'en disposait pas non plus. Mais au-delà des technicalités d'un tel suivi, j'ai l'impression que c'est une démarche que les gens de la communauté ne trouvaient pas nécessaire dans mon cas. Il n'y a donc pas eu de co-construction du sujet de recherche avec les autorités politiques de la communauté, comme cela est souvent prescrit dans les protocoles en recherche autochtone.

En revanche, il est indéniable que le sujet s'est coconstruit, par la force des choses, au fil de mes discussions avec les aînés détenteurs de savoir. En effet, il est assez frappant que je n'aie jamais pu réussir à réaliser un projet de recherche que j'avais formulé avant d'aller sur le terrain. Constatant le manque d'intérêt des gens sur place, j'ai souvent dû réorienter mes projets pour les faire cadrer avec les préoccupations de mes interlocuteurs. Il me semble d'ailleurs que toute démarche anthropologique sincère est marquée par un engagement profond envers les gens avec qui l'on travaille (11,12). C'est bel et bien l'idéal que je me suis donné et que j'ai voulu démontrer dans les paragraphes précédents. Cette recherche s'appuie sur un tissu de relations que j'entretiens depuis 2015 et ces relations sont basées sur des obligations réciproques dont les critères sont propres aux Innus mais aussi aux peuples algonquiens plus largement (13-15). Autrement dit, les gens d'Unamen Shipu savent qu'ils peuvent compter sur moi lorsque mon expertise sera nécessaire. Au jour le jour, cela se manifeste de manière encore plus concrète en participant aux tâches de la vie quotidienne, en contribuant monétairement aux dépenses de ma famille d'accueil, en donnant et recevant des nouvelles lorsque l'on est éloigné, etc. Alors pourquoi dis-je que je n'ai pas fait une recherche collaborative? Comme l'a souligné Marie-Pierre Bousquet (16), le mot « collaboratif » est aujourd'hui utilisé à toutes les sauces dans les projets de recherche. Dans certains cas, on sous-entend même qu'en dehors de la recherche collaborative, il n'y aurait point de salut. À l'instar de Bousquet, je pense que les recherches collaboratives « en viennent à être instrumentalisées comme une fin en soi, alors qu'elles ne devraient être qu'un moyen. Cela fait partie du travail du chercheur de décider si c'est le meilleur moyen pour mener sa recherche, en tant qu'expert de sa discipline » (16, p.27). Ma démarche de recherche se situe ainsi davantage du côté de la recherche fondamentale : elle ne vise pas à opérer un changement comme le ferait une recherche-action ou à répondre à un besoin précis et délimité. Cela ne veut pas dire qu'elle n'aura jamais d'application dans le futur ou qu'elle ne réponde à aucun besoin. De manière générale, les gens d'Unamen Shipu sont très contents que les voix de leurs aînés soient enregistrées, valorisées par une recherche, mais aussi et surtout archivées pour le bénéfice des générations futures.

D'autre part, je n'ai pas senti que mes interlocuteurs aînés souhaitaient collaborer plus que ce qu'ils ne l'ont fait dans le cadre de ma recherche. Pour prendre un exemple, à l'hiver 2019 au lac Noirclair, je partageais la tente d'Atuan, un aîné détenteur de savoir très respecté dans sa communauté et qui ne parle que la langue innue, avec un ami qui avait mon âge. Ayant un appareil photo supplémentaire, je me suis dit que je pourrais le prêter à Atuan pour qu'il puisse documenter notre expédition à sa façon. J'y voyais une façon de décentrer mon rôle et de favoriser la collaboration. Atuan ne parlant que la langue innue, je demande à mon ami de lui expliquer que je lui passais l'appareil photo pour qu'il puisse documenter lui-même notre expédition. Atuan répondit qu'il n'avait aucun problème à ce que je le prenne en photo! Je demandai à mon ami d'insister pour qu'il prenne l'appareil photo. Atuan répondit encore une fois que c'était plutôt à moi de prendre les photos. Après quelques allers retours du genre, Atuan finit par prendre l'appareil photo et le rangea dans son sac pour ne plus jamais y retoucher du voyage. Visiblement, la « recherche collaborative » n'intéressait pas du tout Atuan! Il me semble que cette anecdote exprime

comment certains collaborateurs experts – dans ce cas-ci les aînés détenteurs de savoirs – sont tout-à-fait à l'aise d'être consultés dans le cadre d'une recherche : il s'agit pour eux d'une façon de performer leur autorité et de valider leur rôle d'expert culturel.

Les gens d'Unamen Shipu qui ne sont pas des « experts » ont sensiblement le même sentiment, car lorsqu'on les questionne sur certains sujets plus pointus de la cosmologie et de la culture innue, ils vont dire qu'ils savent de quoi je parle, mais que je ferais mieux de consulter un aîné pour avoir une meilleure réponse. En effet, aux yeux de tous, les aînés sont les personnes les plus compétentes pour parler de la culture et ils le font avec autorité. La participation que j'ai demandée aux aînés est donc assez classique, c'est-à-dire qu'ils ont été appelés à participer à des entrevues semi-dirigées. On ne souligne peut-être pas assez le fait que les entrevues semi-dirigées offrent un espace de liberté qui permet aux collaborateurs de faire état de leur préoccupation et d'instruire le chercheur sur des sujets qui les préoccupent. Bien sûr, tout cela est conditionnel au fait que le chercheur soit capable d'écouter et de parfois mettre de côté son questionnaire d'entrevue. Dans mon cas, les témoignages de mes collaborateurs m'ont suivi bien au-delà des entrevues, notamment en orientant la suite de mes recherches dans les archives et dans le registre ethnographique comparatif. Ce sont même leurs témoignages qui ont orienté le thème de ma recherche : ils ont fait de ma recherche une tout autre recherche. En effet, initialement, je devais parler de leur perception des changements climatiques. Comme mes interlocuteurs ne trouvaient pas que c'était un sujet particulièrement intéressant – et qui, de leur point de vue, se résumait à peu de choses –, les entrevues ont vite divergé vers l'histoire de la communauté, leur expérience à la chasse, les esprits-maitres des animaux, etc. D'ailleurs, il est révélateur que les témoignages les plus intéressants fussent pour la plupart « non sollicités » ou « non attendus » c'est-à-dire qu'ils ne découlaient pas d'une question précise de ma part. À mes yeux, les entrevues les plus intéressantes anthropologiquement parlant étaient celles où j'ai posé le moins de questions. Il y a même une entrevue lors de laquelle je n'ai posé aucune question et qui est sans conteste l'une des plus extraordinaires au niveau de la richesse des données! Bref, mes interlocuteurs avaient des choses précises à me raconter et ils tenaient à ce que je les prenne en compte, ce que j'ai tenté de faire le plus possible. Malheureusement, selon mon expérience, ce genre de co-construction de la recherche est difficile à faire reconnaître auprès des comités d'éthique, des organismes subventionnaires et des autres acteurs de la recherche. Pourtant, elle est au cœur d'une démarche anthropologique sincère et elle est tout-à-fait cohérente avec les valeurs des Innus avec qui je travaille, qui placent en haute estime l'écoute, l'apprentissage expérientiel et la réciprocité.

La plupart des entrevues que j'ai faites pour ma recherche doctorale ont eu lieu en 2021, soit sept ans après ma première visite à Unamen Shipu. Bien sûr, j'ai fait quelques entrevues ponctuelles avant cette date avec les aînés que je connaissais le mieux. Cette situation a mené à un événement assez comique. Un soir d'automne en 2021, je buvais une bière avec mon père adoptif dans la petite tente innue qu'il avait installé dans sa cour arrière. On discutait de choses et d'autres, autour du petit poêle de tôle, jusqu'à ce qu'il me demande si je faisais toujours ma recherche. « Bien sûr! Mais pourquoi tu te demandes ça? » lui avais-je répondu. Il me fit alors son petit exposé sur ce que, à ses yeux, un bon chercheur devait faire, car il en avait vu passer plusieurs chez son père lorsqu'il était plus jeune. Il conclut que je devais le plus rapidement possible aller enregistrer les aînés, car, voyant que je n'avais pas fait beaucoup d'entrevues, il trouvait que je n'avais pas l'air du tout d'un chercheur sérieux! Je lui expliquai que c'est précisément ce que je comptais faire dans les prochaines semaines. Je venais alors tout juste d'apprendre que je ne pourrais pas aller en forêt cette année-là. Je devais donc réorganiser mon calendrier de recherche. Ce soir-là, autour du feu, mon père adoptif me prodigua ses conseils sur la bonne façon de faire des entrevues avec les aînés. Au terme de la discussion, il a été décidé que j'engagerais sa sœur aînée comme interprète puisqu'elle avait déjà fait ce travail par le passé, et qu'à la fin des entrevues je donnerais 100\$ en cadeau aux aînés qui accepteraient de participer. Quand j'ai fait les entrevues, en 2021, les aînés que j'ai consultés savaient déjà très bien qui j'étais même si je n'avais jamais formellement rencontré la plupart d'entre eux. Ils avaient entendu parler de moi, de mes séjours au *nutshimit* (c.-à-d. le territoire forestier des Innus), des territoires que j'avais vus, des gens avec qui j'avais chassé, etc. Certains m'ont d'ailleurs accueilli en me disant : « Je savais qu'un jour tu viendrais m'enregistrer ». C'est mon impression, mais je crois sincèrement que d'avoir attendu aussi longtemps avant de consulter les aînés pour de longues entrevues a fait en sorte que mes interlocuteurs se sentaient plus en confiance. J'étais aussi moi-même beaucoup plus compétent pour comprendre ce qu'ils me disaient puisque dans certains cas, j'avais moi-même vu les territoires dont ils me parlaient ou, sinon, j'étais capable de les situer au moins approximativement par rapport à d'autres points géographiques. Loin de tout comprendre ce qu'ils racontaient en innu-aimun, j'étais toutefois capable de capter des bribes de ce qu'ils disaient et donc de suivre minimalement leur discours. De la même façon, par mes expériences depuis 2015, j'étais aussi plus en mesure de replacer les personnes, les notions et les événements à propos desquels mes interlocuteurs m'entretenaient. Les méthodes de recherches des disciplines autres que l'anthropologie prévoient rarement autant de temps pour assurer la collecte de leurs données dans un contexte autochtone. Les sept ans que j'ai attendu avant de procéder aux entrevues feront certainement sursauter certains lecteurs! Mon expérience me dit toutefois que l'attente est payante et permet d'assurer de meilleures relations de recherche de même que des données plus solides.

CONCLUSION

Dans un contexte où de plus en plus de chercheurs fréquentent les communautés autochtones du Québec et du Canada, il était souhaitable que des balises claires soient implantées pour éviter les dérives et assurer des relations respectueuses. C'est ce qu'a permis l'EPTC2 et le protocole de l'APNQL. Cependant, parallèlement à cette implantation, on assiste à une bureaucratisation constante des relations de recherche avec les peuples autochtones. Cette formalisation des pratiques de la recherche s'est parfois faite, il me semble, au détriment des communautés qui sont moins bien outillées administrativement pour composer avec ces impératifs bureaucratiques. Dans cet article, j'ai voulu montrer comment des relations de recherches respectueuses pouvaient s'établir en dehors des impératifs bureaucratiques. Il serait trompeur d'affirmer que ces pratiques de

collaboration s'inscrivent dans l'informalité car les principes qui les sous-tendent sont au cœur des formes de socialité autochtones. Dans le cas des Innus, on parle de valorisation du respect, de la réciprocité, de l'écoute, du sens du travail mais aussi de l'autonomie personnelle. En cela, il est tout naturel pour les Innus de considérer que les chercheurs qu'ils invitent chez eux doivent participer à la vie quotidienne et offrir une aide dans des secteurs qui n'ont rien à voir avec la recherche. Avec le temps, le chercheur s'intègre aux réseaux de réciprocité de la communauté qui l'accueille et c'est la qualité et la profondeur de cet engagement qui permet des relations de confiance. De cette façon, le chercheur collabore ou coconstruit son sujet de recherche non pas à travers un processus de négociation politique, administratif et bureaucratique mais en respectant les prémisses de socialité des gens avec qui il travaille. Pour le meilleur et pour le pire, les chercheurs trouveront toujours un moyen de composer avec les formulaires et les impératifs bureaucratiques. En revanche, les communautés autochtones, elles, vivent très difficilement avec les personnes qui ne respectent pas leurs prémisses de socialité. En cela, d'un point de vue éthique, cette dimension est la plus fondamentale de toutes. Il en retourne qu'au-delà des formulaires, des guides de recherches et des protocoles, c'est avant tout la personnalité du chercheur mais plus particulièrement sa prise au sérieux des valeurs locales et son engagement dans la vie quotidienne qui détermine le succès de sa démarche dans un contexte autochtone.

Reçu/Received: 29/09/2023

Remerciements

Mes recherches ont bénéficiées de financement des organismes suivants : CRSH, Savoir Polaire Canada, Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal, Fonds Arsène-David, Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones et le Département d'anthropologie de l'Université de Montréal. J'ai également été employé du Conseil de bande d'Unamen Shipu pendant environ six mois en 2018-2019. Je tiens aussi à remercier tous les membres de la communauté d'Unamen Shipu de m'avoir accueilli et guidé depuis mon premier séjour en 2015.

Conflits d'intérêts

Aucun à déclarer

Publié/Published: 04/12/2023

Acknowledgements

My research received funding from the following organizations: SSHRC, Polar Knowledge Canada, the Université de Montréal's Faculty of Graduate and Postdoctoral Studies, Fonds Arsène-David, Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones and the Université de Montréal Department of Anthropology. I was also an employee of the Unamen Shipu Band Council for approximately six months in 2018-2019. I would also like to thank all the members of the Unamen Shipu community for welcoming and guiding me since my first stay in 2015.

Conflicts of Interest

None to declare

Édition/Editors: Hazar Haidar & Aliya Afhdal

Les éditeurs suivent les recommandations et les procédures décrites dans le [Code of Conduct and Best Practice Guidelines for Journal Editors](#) de COPE. Plus précisément, ils travaillent pour s'assurer des plus hautes normes éthiques de la publication, y compris l'identification et la gestion des conflits d'intérêts (pour les éditeurs et pour les auteurs), la juste évaluation des manuscrits et la publication de manuscrits qui répondent aux normes d'excellence de la revue.

The editors follow the recommendations and procedures outlined in the COPE [Code of Conduct and Best Practice Guidelines for Journal Editors](#). Specifically, the editors will work to ensure the highest ethical standards of publication, including: the identification and management of conflicts of interest (for editors and for authors), the fair evaluation of manuscripts, and the publication of manuscripts that meet the journal's standards of excellence.

RÉFÉRENCES

1. Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Instituts de Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. [Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains](#). Ottawa; 2022.
2. Assemblée des Premières nations du Québec et du Labrador. [Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador](#). Wendake; 2014.
3. Deloria V. Custer Died for your Sins. An Indian Manifesto. Norman : University of Oklahoma Press; 1988 [1969].
4. Jérôme L. [L'anthropologie à l'épreuve de la décolonisation de la recherche dans les études autochtones: Un terrain politique en contexte atikamekw](#). Anthropologie et Sociétés. 2008;32(3):179-96.
5. Gagnon D. [Deux cents ans de pèlerinages : les Mamit Innuat à Musquaro, Sainte-Anne-de-Beaupré et Sainte-Anne-d'Unamen-Shipu \(1800-2000\)](#). Thèse de doctorat, Anthropologie, Québec : Université Laval; 2003.
6. Statistique Canada. [Profil de la population autochtone, Recensement de 2016. Montagnais de Unamen Shipu, Québec](#). Ottawa : Gouvernement du Canada; 2016.
7. Duchesne É. [« Le territoire c'est la valeur » : analyse des changements économiques et cosmologiques chez les Innus d'Unamen Shipu](#). Maîtrise en anthropologie, Montréal : Université de Montréal; 2017.
8. Duchesne É. Chasser et prier dans une hiérarchie de la vie. La cosmologie innue dans la longue durée. Montréal : Université de Montréal; 2023.
9. Black M. Ojibwa Power Belief System. Dans : Fogelson R, Adams R., éditeurs. The Anthropology of Power. Ethnographic Studies from Asia, Oceania, and The New World. New York : Academic Press; 1977. p.141-51.
10. Bousquet M-P. [De la pensée holistique à l'Indian Time : dix stéréotypes à éviter sur les Amérindiens](#). Nouvelles pratiques sociales. 2012;24(2):204-26.
11. Charest P. [Recherches anthropologiques et contexte politique en milieu atikamek et montagnais](#). Culture. 1982;2(3):11-23.
12. Turner T. [Indigenous resurgence, anthropological theory, and the cunning of history](#). Focaal. 2007;49:118-23.

13. Duchesne E. Le respect des animaux et la fluidité des catégories humaines et animales dans la cosmologie innue. Dans : Labrecque C, editeur. « Parle à la terre et elle t'instruira » : les religions et l'écologie. Québec : Presses de l'Université Laval; 2022. p.67-87.
14. Duchesne E. [Hunting and giving or working and selling? Contemporary entanglements of Innu economy and cosmology](#). Arctic Anthropology. 2020;57(2):183-96.
15. Scott C. [Spirit and practical knowledge in the person of the bear among Wemindji Cree hunters](#). Ethnos. 2006;71(1):51-66.
16. Bousquet M-P. [Les recherches-action ou collaboratives sont-elles plus éthiques? Réflexion d'une ethnologue en milieu autochtone canadien](#). Canadian Journal of Bioethics/Revue canadienne de bioéthique. 2019;2(3):26-33.